

Guide du tri

Dans quel contenant mettre mes déchets ?

En cas de doute, consulter le site internet du Siredom sur www.siredom.com

Les emballages en verre

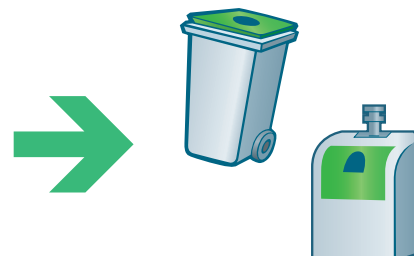
Les emballages en verre sont à jeter sans bouchon ni couvercle.



Bouteilles et flacons en verre



Pots et bocaux en verre



Les emballages en plastique, métal, cartons et les papiers

Déposer en vrac dans la poubelle (pas en sac), inutile de les laver. Vous pouvez les aplatir sans les imbriquer.



Emballages en plastique



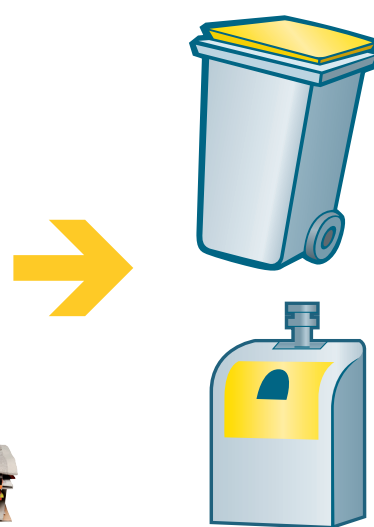
Briques alimentaires



Emballages en métal



Papiers et cartons



Les ordures ménagères

Vaisselle en plastique

Couches

Vaisselle cassée (même en verre)

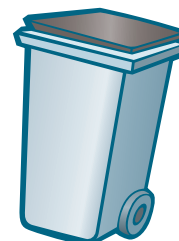
Papiers salis ou en contact avec des aliments

Masques usagés

Autres déchets...



En sac bien fermé



→ Plus d'informations ?

Contactez votre collectivité

ou le Siredom (www.siredom.com)

01 69 74 23 50
contact@siredom.com
www.siredom.com

Déchets - Énergie
Siredom
Environnement

